

Sécurité Routière en Picardie

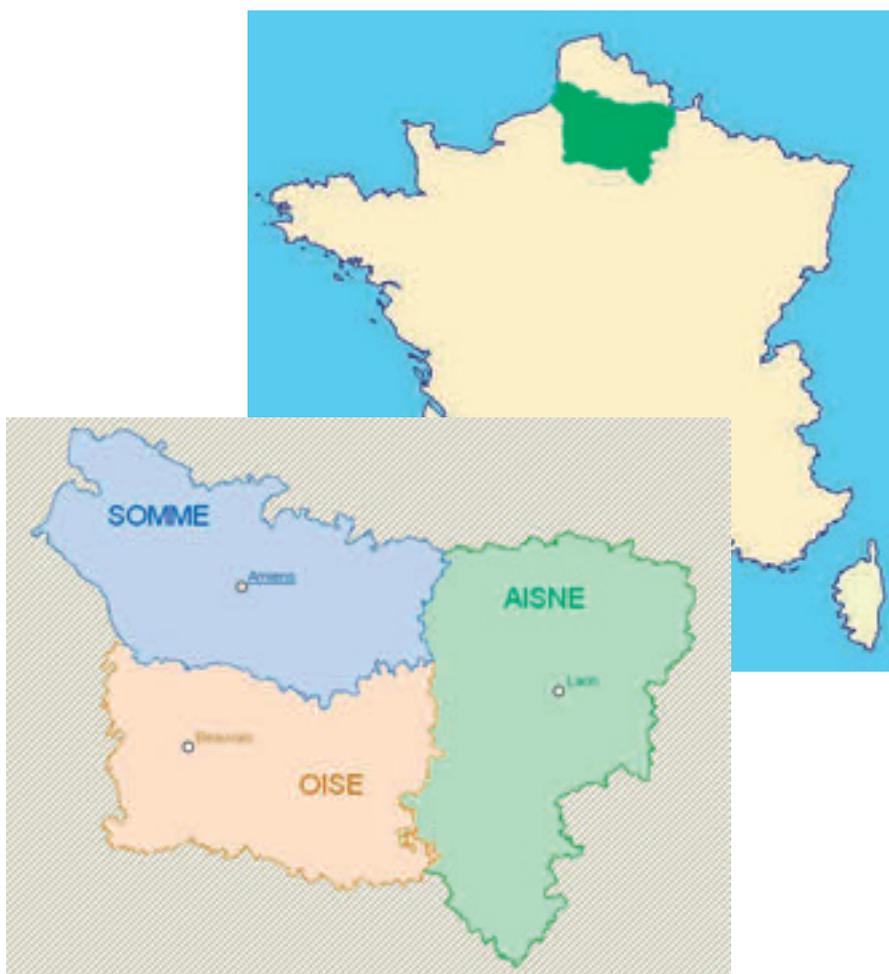
Bilan de l'année 2012

n°27

février
2014

***Les dossiers de la direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement de PICARDIE***

Observatoire
Régional
de Sécurité
Routière





définitions

tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours après l'accident

blessé hospitalisé : victime hospitalisée admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures

blessé non hospitalisé (léger) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux, mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

indice de gravité : nombre de tués pour 100 accidents corporels

lexique

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ONISR : Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

ORSR : Observatoire Régional de Sécurité Routière

ODSR : Observatoire Départemental de Sécurité Routière

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

cyclomoteur : (cyclo) deux roues motorisés dont la cylindrée est inférieure ou égale à 50 cm³. Le scooter en fait partie

motocyclette : (moto) deux roues motorisés dont la cylindrée est supérieure à 50 cm³. Le scooter et le side-car en font partie

véhicule léger : (VL) voiture particulière et véhicule utilitaire dont le PTAC est supérieur à 1,5T et inférieur à 3,5T

divers : voiturette, tricycle, transport en commun de personnes, train, tramway, engin spécial, tracteur agricole, autre

2RM : un véhicule motorisé à deux roues

ETFR : Équipement de Terrain Feu Rouge

sommaire

information générale	3
évolution de l'accidentologie	4
pour la France et la Picardie	5
pour les trois départements picards	6
répartition des accidents et des victimes	8
analyse détaillée de l'accidentologie	11
carte des accidents mortels en Picardie	12
conducteurs âgés au plus de 24 ans	17
population des seniors	17
2 roues motorisés	18
accidents du travail avec un véhicule	19
actions de la DREAL	21
infrastructure	21
surveillant de centre de contrôle technique	22
contrôleur des transports terrestres	23
Observatoire Régional de Sécurité Routière	24

sources

accidents : fichiers informatiques issus des bulletins d'analyses d'accidents corporels (BAAC) remplis par les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police, CRS)

données nationales : Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

les chiffres de l'accidentalité sont corrigés et fournis par les Observatoires Départementaux de Sécurité Routière

population et superficie : INSEE
accidents du travail : CARSAT Nord-Picardie
DREAL SDIT Réglementation Transports, Maîtrise d'Ouvrage et Véhicules

Information générale

En France

Le bilan 2012 de la sécurité routière de la France métropolitaine s'établit ainsi : 60 437 accidents corporels, 3 653 tués, 75 851 blessés dont 27 142 blessés hospitalisés.

L'année 2012 est marquée par une baisse de tous les indicateurs par rapport à 2011 : -7,1% pour le nombre d'accidents corporels, -6,6% pour le nombre de blessés avec -8,5% pour le nombre de blessés hospitalisés et -7,8% pour le nombre de personnes tuées.

L'indice de gravité des accidents, avec 6,0 tués pour 100 accidents corporels est en légère baisse par rapport à celui de 2011 qui était de 6,1.

Le taux d'accidents pour 100 000 habitants en 2012 est de 96,3 soit une baisse du taux de 3,2 par rapport à 2011 (99,5).

En Picardie

En Picardie, on dénombre pour la même période : 1 198 accidents corporels, 149 tués, 1 532 blessés dont 737 blessés hospitalisés.

Tous les nombres des indicateurs de la sécurité routière sont une nouvelle fois à la baisse par rapport à l'année 2011 et le nombre de tués repasse sous la barre des 150 tués (149 en 2012 pour 157 en 2011 et 145 en 2010).

L'indice de gravité (12,4) augmente de 0,9 point par rapport à l'année 2011. Il est pratiquement le double de celui constaté en France métropolitaine (6,0).

Le taux d'accidents pour 100 000 habitants en 2012 est en baisse continue depuis 5 ans : 2012 : 62,6 - 2008 : 87,4.

	2012/2011	France	Picardie	Picardie/ France
accidents		-7,1%	-11,9%	(+)
blessés		-8,5%	-11,6%	(+)
tués		-7,8%	-5,1%	(-)
indice de gravité		6/6,1	12,4/11,5	(-)
taux accidents pour 100 000 hab		96,3/99,5	62,6/71,2	(=)

Le bilan 2012 des accidents corporels de la circulation routière en Picardie est disponible sur le site

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

accompagné
- du baromètre mensuel
- des études sur la sécurité routière

Évolution de l'accidentologie

L'accidentologie de l'année 2012



Évolution 2011 - 2012

	accidents corporels		tués		blessés		Indice de gravité* 2012
	nombre 2012	évolution 2011/2012	nombre 2012	évolution 2011/2012	nombre 2012	évolution 2011/2012	
France	60 437	- 7.1 %	3 653	- 7.8 %	75 851	- 6.6 %	6.0
Picardie	1 198	- 11.9 %	149	- 5.1 %	1 532	- 11.6 %	12.4
Aisne	282	- 18.3 %	38	- 22.4 %	337	- 22.5 %	13.5
Oise	375	- 13.2 %	59	- 3.3 %	512	- 11.6 %	15.7
Somme	541	- 7.2 %	52	+ 10.6 %	683	- 5.1 %	9.6

Les pourcentages qui traduisent l'amélioration de la sécurité routière sont indiqués en vert. Ceux qui représentent l'insécurité routière en orange avec un seuil d'alerte en rouge à partir de 25%.

* tués pour 100 accidents

La France et la région Picardie, tout comme le département de l'Aisne et le département de l'Oise, ont en commun une baisse de tous les indicateurs de sécurité routière dans l'évolution 2011/2012.

Seul le département de la Somme connaît une hausse de 10,6% de ses tués après trois années de baisses consécutives. La baisse du nombre des accidents pour ce département fait augmenter l'indice de gravité de 1,5 points. La Picardie et les départements de l'Aisne et de l'Oise ont des indices de gravité bien supérieurs à la moyenne nationale.

Évolution de l'accidentologie

la Picardie et la France sur 5 ans

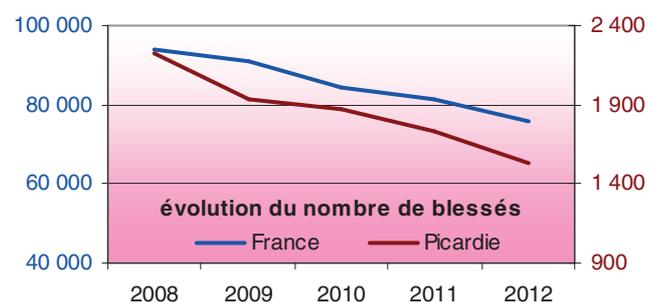
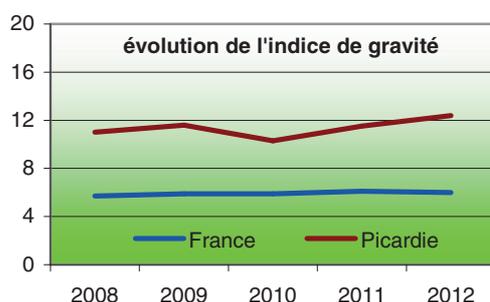
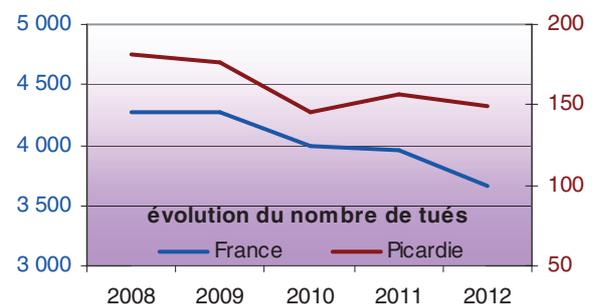
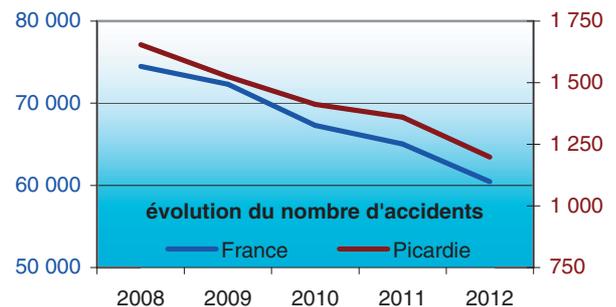
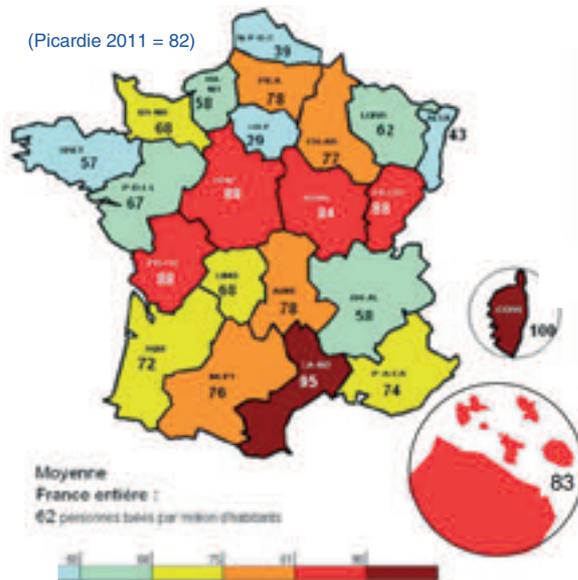
	Picardie				France			
	accidents	tués	blessés	indice de gravité*	accidents	tués	blessés	indice de gravité*
2008	1 654	182	2 208	11.0	74 487	4 275	93 798	5.7
2009	1 525	177	1 935	11.6	72 315	4 273	90 934	5.9
2010	1 412	145	1 870	10.3	67 288	3 992	84 461	5.9
2011	1 360	157	1 734	11.5	65 024	3 963	81 251	6.1
2012	1 198	149	1 532	12.4	60 437	3 653	75 851	6.0

*tués pour 100 accidents

En Picardie, tous les indicateurs de la sécurité routière sont à la baisse. Le nombre de tués repasse sous la barre des 150 tués à 30 jours. La baisse du nombre d'accidents est moins conséquente ce qui entraîne une augmentation de 0,9 point pour l'indice de gravité. Celui-ci est pratiquement le double de l'indice de gravité pour la France.

En France, tous les indicateurs de la sécurité routière continuent de baisser. L'indice de gravité repart à la baisse pour 0,1 point.

Nombre de tués par million d'habitants dans les régions en France métropolitaine



Évolution de l'accidentologie

Évolution sur 5 ans dans les trois départements picards

La **Picardie**, composée de 2 291 communes, a une superficie de 19 399 km² et une population de 1 914 844 habitants** dont 60% en zone urbaine. La densité est de 98,7 hab/km².

Le taux de tués par million d'habitants est de 77,8, soit une baisse de 4,3 points par rapport à l'année 2011. Le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 62,6 soit une baisse de 8,6 points.

l'Aisne

	Aisne						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité*
2008	387	- 4.0 %	51	- 26.1 %	508	- 7.8 %	13.1
2009	322	- 16.8 %	49	- 3.9 %	402	- 20.9 %	15.2
2010	310	- 3.7 %	41	- 16.3 %	415	+ 3.2 %	13.2
2011	345	+ 11.3 %	49	+ 19.4 %	435	+ 4.8 %	14.2
2012	282	- 18.3 %	38	- 22.4 %	337	- 22.5 %	13.5

Le département de l'**Aisne**, composé de 816 communes, a une superficie de 7 369 km² et une population de 540 508 habitants** dont 58% en zone urbaine. La densité est de 73,4 hab/km².

Le taux de tués en 2012 par million d'habitants est de 70,3, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 52,2.

Dans le département de l'**Aisne**, tous les indicateurs de l'accidentalité sont à la baisse.

C'est la première année que le nombre de tués passe sous la barre des 40 tués (38). Le taux de tués et le taux d'accidents par habitant diminuent d'environ 20 points (- 20,5 / - 19) par rapport à 2011.

Son indice de gravité reste élevé. Il est 2,3 fois supérieur à celui du niveau national.

l'Oise

Le département de l'**Oise**, composé de 693 communes, a une superficie de 5 860 km² et une population de 803 595 habitants** dont 64% en zone urbaine. La densité est de 137,1 hab/km².

Le taux de tués en 2012 par million d'habitants est de 73,4, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 46,7.

	Oise						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité
2008	539	- 22.7 %	82	+ 28.1 %	749	- 28.3 %	15.2
2009	488	- 9.5 %	77	- 6.1 %	654	- 12.7 %	15.8
2010	472	- 3.1 %	53	- 30.3 %	653	- 0.2 %	11.2
2011	432	- 8.5 %	61	+ 15.0 %	579	- 11.3 %	14.1
2012	375	- 13.2 %	59	- 3.3 %	512	- 11.6 %	15.7

Dans le département de l'**Oise**, les nombres d'accidents et de blessés sont à la baisse depuis 2008.

Le nombre de tués repart à la baisse mais reste supérieur de 6 tués par rapport à l'année 2010.

L'indice de gravité continue de se détériorer. Il est 2,7 fois supérieur à celui du niveau national.

Évolution de l'accidentologie

la Somme

	Somme						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité*
2008	728	+ 3.3 %	49	- 32.9 %	951	+ 10.2 %	6.7
2009	716	- 1.7 %	52	+ 6.1 %	879	- 7.6 %	7.3
2010	630	- 12.0 %	51	- 1.9 %	802	- 8.8 %	8.1
2011	583	- 7.5 %	47	- 7.9 %	720	- 10.2 %	8.1
2012	541	- 7.2 %	52	+ 10.6 %	683	- 5.1 %	9.6

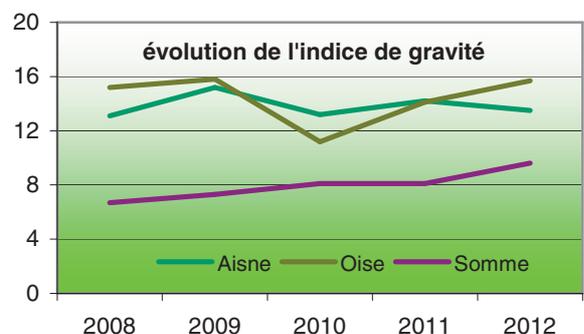
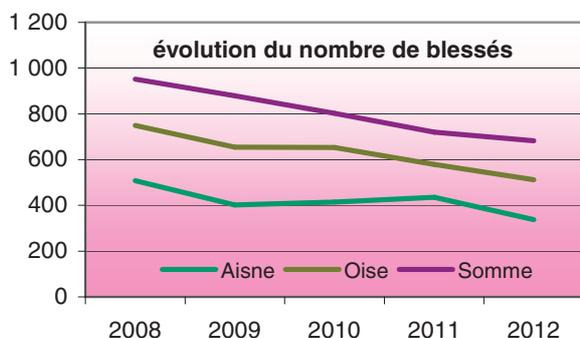
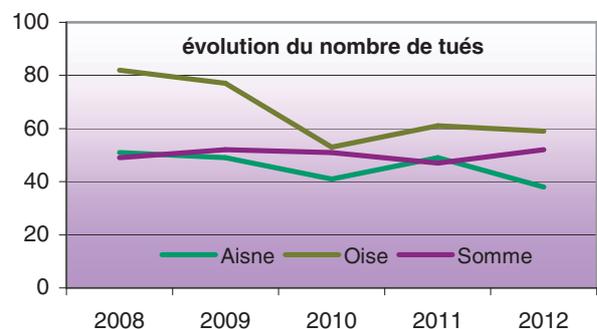
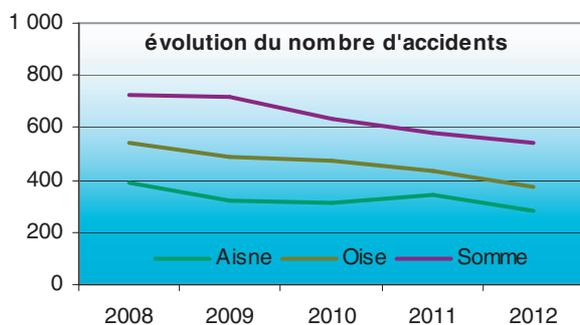
Le département de la **Somme**, composé de 782 communes, a une superficie de 6 170 km² et une population de 570 741 habitants** dont 56% en zone urbaine. La densité est de 92,7hab/km².

Le taux de tués en 2012 par million d'habitants est de 91,1, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 94,8.

Dans le département de la **Somme**, les nombres d'accidents et de blessés sont à la baisse depuis 2009.

Le nombre de tués augmente pour atteindre le niveau de l'année 2009.

L'indice de gravité est à son plus haut niveau sur les 5 dernières années. Il reste cependant proche du niveau national.



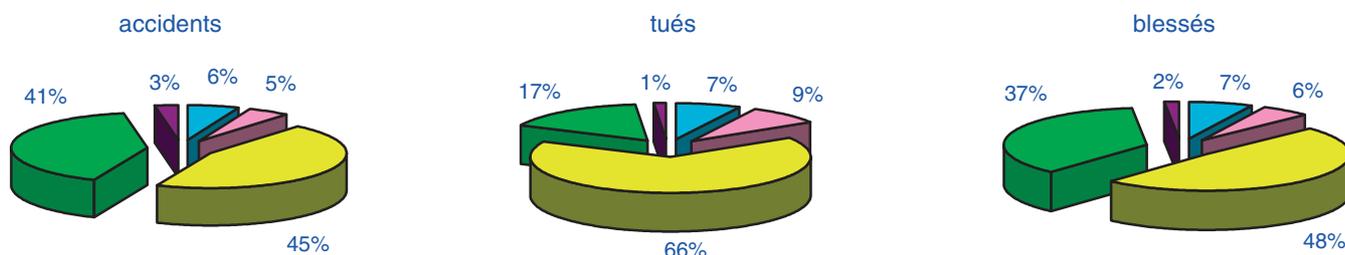
zone urbaine = unité urbaine 2010
 * indice de gravité = tués pour 100 accidents
 ** population estimée : INSEE enquête annuelle de recensement au 1^{er} janvier 2010

Répartition des accidents et des victimes

par catégorie de voies

	accidents	tués	blessés
autoroutes	77	11	109
RN	64	13	87
RD	578	98	747
VC	520	25	564
autres*	36	2	25

Un même accident peut être déclaré sur deux types de voies lorsqu'il s'agit d'une intersection. Les victimes sont déclarées sur une voie.



Le nombre d'accidents corporels est plus important sur le réseau départemental mais rapporté à la longueur des différents réseaux, c'est sur le réseau des routes nationales que se situe le plus fort taux d'accidents corporels.

longueur du réseau	autoroutes	routes nationales	routes départementales	routes communales
Aisne	147	229	5 490	8 933
Oise	129	165	4 307	7 393
Somme	275**	45	4 845	13 987
Picardie	551	439	14 642	30 323
France	10 843	10 152	376 117	604 308

** dont A28 autoroute non concédée de 33 kms

indice de gravité (tués pour 100 accidents)	
autoroutes	14.3
routes nationales	20.0
routes départementales	17.0
routes communales	4.8
autres*	5.6

Les routes nationales présentent le plus fort indice de gravité, viennent ensuite les routes départementales puis les autoroutes.

* autres : place communale, carrefour à plus de 4 branches, chemin, résidence, piste cyclable, voie réservée, passage à niveau et certains accidents dont la fiche BACC est incomplète.

Répartition des accidents et des victimes

selon l'environnement

localisation	accidents		tués		blessés	
hors agglomération	550	46%	107	72%	753	49%
agglomération <=5000 hts	249	21%	26	17%	314	21%
agglomération >5000 hts	399	33%	16	11%	465	30%
dont Amiens (134 737 hts)	191	16%	4	3%	231	16%
Soissons (28 471 hts)	59		0		63	
Creil, Nogent, Montataire, Villers-Saint-Paul (71 640 hts)	21		0		17	
Compiègne (41 714 hts)	14		0		18	
Saint-Quentin (56 471 hts)	16		1		17	
Abbeville (24 142 hts)	11		1		12	
Beauvais (55 230 hts)	9		3		13	
Laon (26 463 hts)	9		1		10	

L'agglomération d'Amiens compte à elle seule 51% des accidents corporels pour les communes supérieures à 5 000 habitants et 17% de l'ensemble de la Picardie.
72% des tués le sont en rase campagne et 17% dans les communes de moins de 5 000 habitants.

selon les modalités de circulation

manœuvre principale avant accident de tous les véhicules impliqués	accidents	tués réalisant la manœuvre	blessés	indice de gravité*
sans changement de direction*	836	91/47	1 110/721	10.9
obstacle fixe*	294	56/52	355/315	19.0
Virage*	244	55/52	277/259	22.5
déporté à gauche*	176	57/44	257/154	32.4
tournant à gauche*	167	11/4	218/73	6.6
dépassant à gauche*	74	11/7	97/64	14.9
même sens même file*	71	1/0	93/49	1.4
déporté à droite*	62	16/15	76/66	25.8
traversant la chaussée*	62	6/5	82/37	9.7
en s'insérant*	56	3/3	68/23	5.4
tournant à droite*	36	1/0	47/21	2.8
manœuvre d'évitement*	29	5/1	40/23	17.2
arrêté (hors stationnement)*	27	2/0	44/18	7.4
demi-tour sur chaussée*	20	2/2	32/14	10.0
à contresens*	16	1/1	21/15	6.3
marche arrière*	15	1/0	14/0	6.7
manœuvre de stationnement*	10	0	12/4	-
en stationnement avec occupants*	7	1/0	14/4	14.3
changeant de file à droite*	6	0	8/5	-
dépassant à droite*	4	0	5/4	-
changeant de file à gauche*	3	0	4/3	-
ouverture de porte*	3	0	3/1	-
couloir de bus*	2	1/1	1/0	50.0
franchissement terre-plein central*	2	0	5/2	-
entre deux files*	1	0	1/0	-

*tués pour 100 accidents

Sur 1 198 accidents, 25% surviennent contre un obstacle fixe ce qui représente 56 tués (38% des tués).

Les manœuvres sur la gauche sont à l'origine de 420 accidents corporels et 79 tués (53% des tués).

Les accidents en virages représentent quant à eux 20% du total des accidents corporels et 37% des tués.

54 tués (36% des tués) et 313 blessés le sont dans un accident impliquant un seul véhicule sans piéton.

99 accidents faisant 6 tués et 136 blessés ne sont pas renseignés sur la manœuvre principale avant l'accident.

Répartition des accidents et des victimes

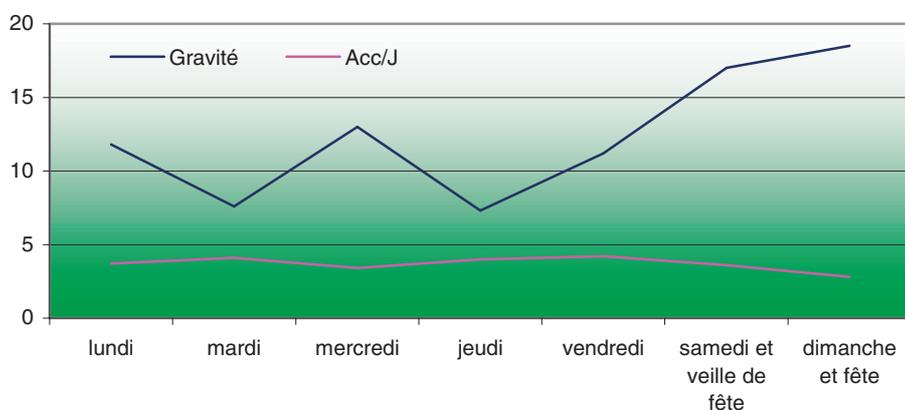
selon le jour de la semaine

Le vendredi est le jour le plus accidentogène. Toutefois, les mardi, jeudi et samedi, le nombre d'accidents est élevé.

Le risque d'être tué dans un accident de la route est important les samedi, dimanche, veilles de fêtes et jours de fêtes.

	nombre	accidents /jour	nombre de jours	indice de gravité*
lundi	127	2.7	47	11.8
mardi	171	3.6	48	7.6
mercredi	131	2.7	49	13.0
jeudi	178	3.6	50	7.3
vendredi	206	4.0	51	11.2
samedi	174	3.6	48	16.7
dimanche	139	2.8	49	16.5
veille de fêtes	38	3.5	11	18.4
fêtes	34	2.6	13	26.5

*tués pour 100 accidents



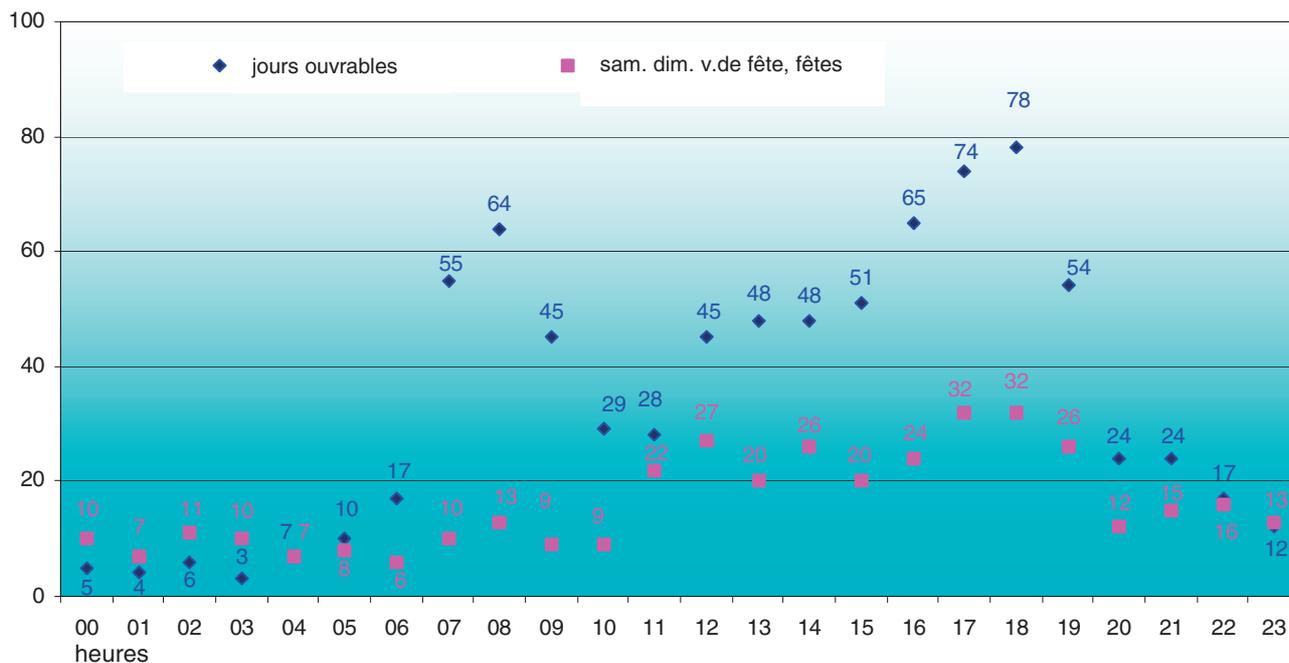
L'indice de gravité est plus élevé tous les jours de la semaine en Picardie que la moyenne nationale (6,0).

Seul l'indice du mardi et du vendredi (7) se rapproche de la moyenne nationale.

Le jour de fête, l'indice de gravité est supérieur à 25 soit +1/4.

nombre d'accidents

selon l'heure



Les heures d'affluence des jours ouvrables entre 7h et 9h et entre 16h et 19h sont très accidentogènes. Les samedi, dimanche, veilles de fête et fêtes, l'accidentalité est plus importante entre 23h et 4h que pendant les jours travaillés.

Analyse détaillée de l'accidentologie

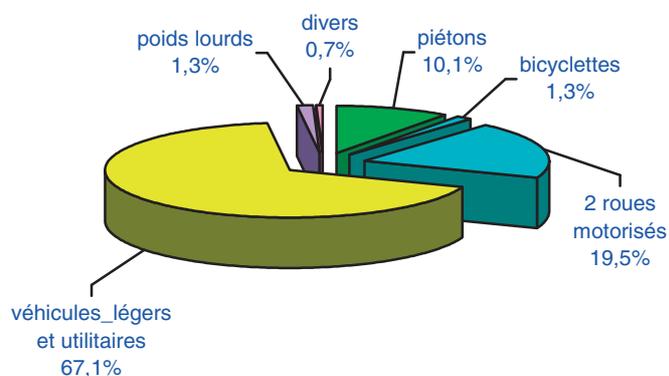
Les victimes de la route

Par mode de déplacements

	tués	blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés	total victimes	nombre d'entités impliquées	nombre d'accidents
piétons	15	92	95	202	202	189
bicyclettes	2	30	42	74	78	77
cyclomoteurs	6	54	41	101	96	94
scooters <=50cm ³	5	52	28	85	85	83
scooters de 51 à 125cm ³	1	3	4	8	9	9
scooters >125cm ³	-	-	1	1	2	2
motos de 51 à 125cm ³	4	20	5	29	31	31
motos > 125cm ³	13	65	54	132	122	118
<i>total 2 roues</i>	31	224	175	430	423	414
véhicules particuliers	93	376	465	934	1 285	962
véhicules utilitaires légers	7	20	33	60	108	104
<i>total VL</i>	100	396	498	994	1 393	1 066
poids lourds	2	14	17	33	111	104
voiturettes/quads carrossés	-	4	5	9	8	8
quads légers <=50cm ³	-	1	1	2	2	2
quads lourds >50cm ³	1	4	-	5	6	6
autobus/autocars	-	-	3	3	16	16
autres*	-	2	1	3	18	18
<i>total divers</i>	1	11	10	22	50	50

* 13 tracteurs agricoles sont impliqués dans des accidents et il est dénombré 1 blessé non hospitalisé pour ce mode de déplacement. 2 blessés hospitalisés se trouvaient à bord d'un engin spécial ou non répertorié, 2 trains sont impliqués mais aucune victime n'est à déplorer chez les voyageurs.

Tués par mode de déplacements

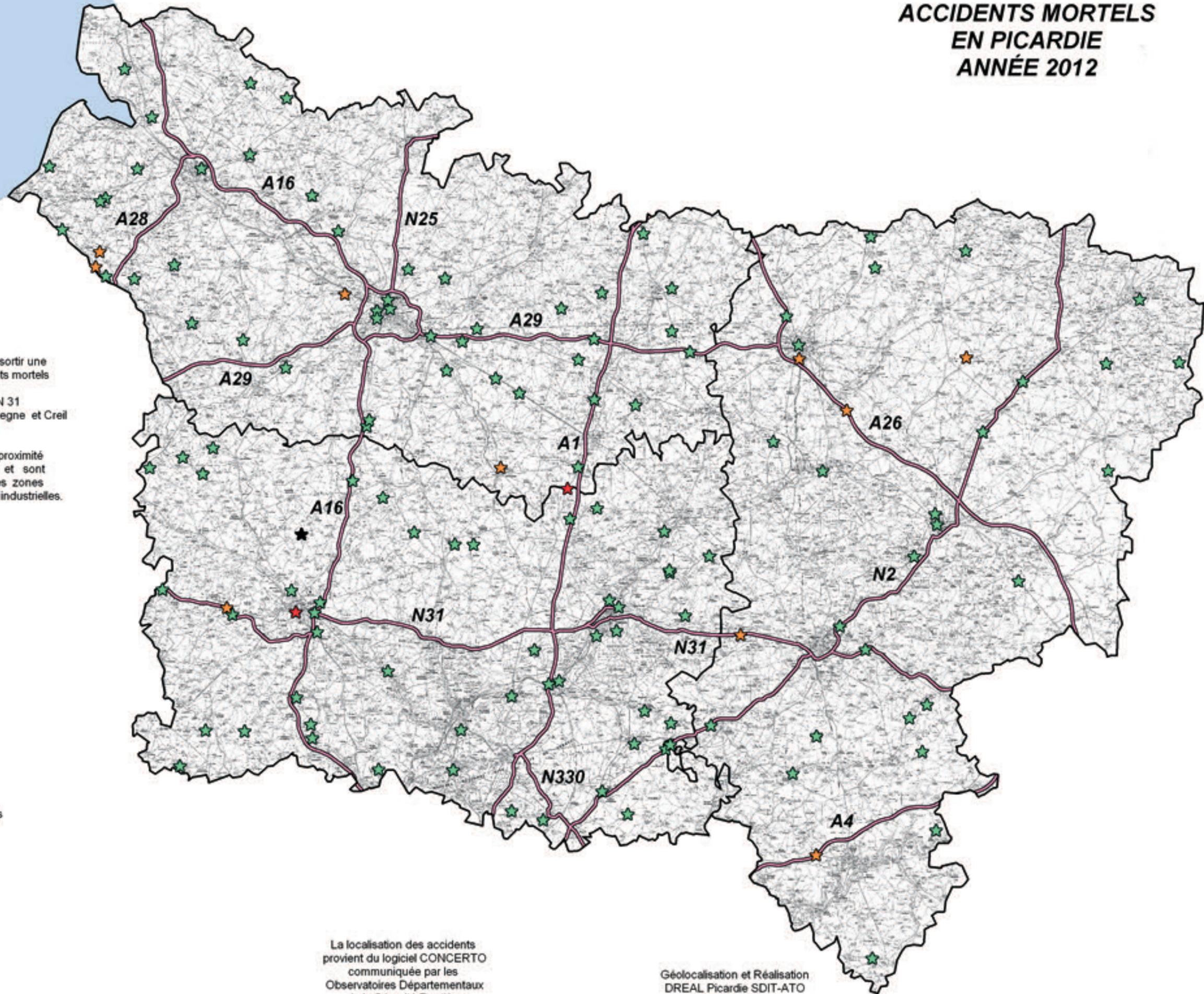


Les usagers des véhicules légers et les véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes de PTAC représentent 67,1 % des tués. Viennent ensuite les 2 roues pour 20,8% et les piétons pour 10,1%. Les autres classes représentent 2,0%.

Les poids lourds sont impliqués dans 9,3% des accidents. Cette catégorie représente 33 victimes dont 2 tués.

Parmi les 202 piétons impliqués dans 189 accidents corporels, on dénombre 202 victimes de cette catégorie dont 15 tués. Dans les 15 accidents mortels de piéton, 7 piétons ont entre 60 et 86 ans et 6 piétons sont tués hors agglomération. 3 piétons tués sont en délit par rapport au taux d'alcool dans le sang (à partir de 0,8 gramme par litre de sang).

ACCIDENTS MORTELS EN PICARDIE ANNÉE 2012



L'analyse de la carte fait ressortir une forte concentration d'accidents mortels sur les territoires suivants :
- dans l'Oise au sud de la RN 31
- à Amiens, Beauvais, Compiègne et Creil et leurs périphéries.

Ces communes se situent à proximité d'échangeurs autoroutiers et sont pour certaines d'importantes zones d'échanges commerciales et industrielles.

Bilan du nombre de tués

- ★ 1
- ★ 2
- ★ 3
- ★ 4

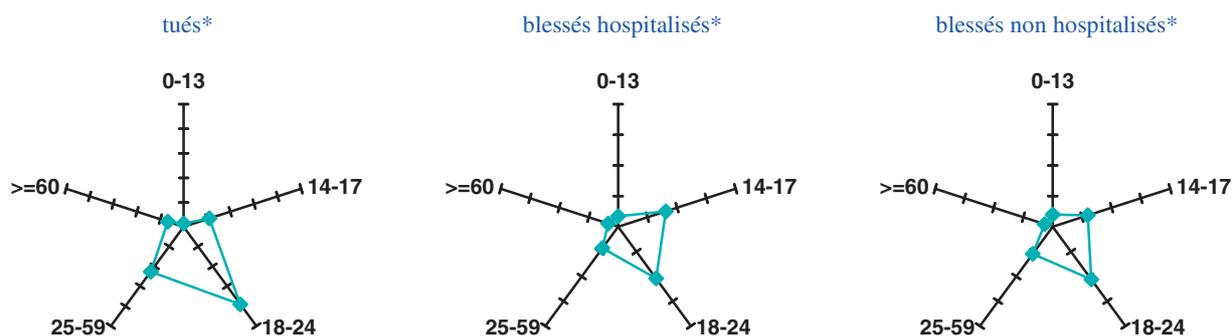
La localisation des accidents provient du logiciel CONCERTO communiquée par les Observatoires Départementaux de la Sécurité Routière

Géolocalisation et Réalisation
DREAL Picardie SDIT-ATO
ORSR Picardie

Analyse détaillée de l'accidentologie

Par tranche d'âge

2011 / 2012	tués	blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés
0-13 ans	1 / 2 ↗	55 / 53 ↘	83 / 62 ↘
14-17 ans	8 / 5 ↘	74 / 72 ↘	84 / 53 ↘
18-24 ans	35 / 31 ↘	157 / 162 ↗	208 / 165 ↘
25-59 ans	83 / 90 ↗	384 / 336 ↘	483 / 426 ↘
>=60 ans	30 / 21 ↘	109 / 114 ↗	97 / 89 ↘



* les valeurs sont données pour une entité unique par classe d'âges.

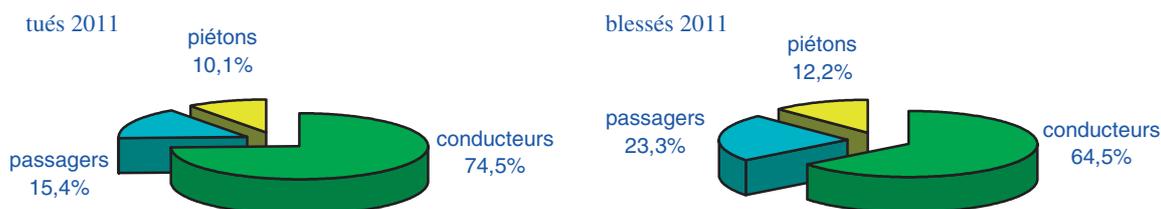
L'accidentologie des jeunes demeure une préoccupation régionale majeure. Au cours de l'année 2012, le nombre de tués des classes d'âges 14-17 et 18-24 ans est en diminution par rapport à l'année 2011. Le nombre de 36 tués de ces deux classes d'âges représente 24% des tués de l'année.

Les seniors à partir de 60 ans représentent 14% des tués et nous constatons une diminution de 9 tués par rapport à l'année précédente.

Par catégorie d'usagers

2011	accidents		tués	blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés
piétons	189	O C C A S I O N N A N T	15	94	99
bicyclettes	77		2	31	46
cyclos/scooters	177		12	112	83
motos/scooters	160		21	92	82
véhicules légers	1 066		139	664	751
poils lourds	104		20	68	69
autres	50		7	30	20

lecture du tableau : 232 accidents corporels dans lesquels au moins 1 piéton est concerné, ont occasionné 16 tués, 100 blessés hospitalisés et 139 blessés non hospitalisés toutes catégories confondues.



8% des accidents avec piétons se situent hors agglomération et représentent 40% des tués « piéton ». Ils sont 22% dans les communes jusqu'à 5 000 habitants pour 13% des tués et 70% pour 47% des tués dans les autres communes. 25% des accidents se situent dans la ville d'Amiens pour 20% des tués.

Analyse détaillée de l'accidentologie

Selon le comportement

En 2012, ont été répertoriés 30 accidents corporels avec **délits de fuite** ayant généré 1 tué, 12 blessés hospitalisés et 23 blessés non hospitalisés.

L'**ivresse** apparente est présente dans 9% des accidents corporels, occasionnant 9 tués, 85 blessés hospitalisés et 52 blessés non hospitalisés. 84% de ces accidents sont occasionnés du jeudi au dimanche principalement à partir de 17 h et jusque tard dans la nuit.

Dans 177 accidents* (14,8%) dont 45 mortels, au moins un conducteur ou un piéton a été dépisté positif au test de l'**alcoolémie**, 14 étaient en infraction (taux d'alcoolémie entre 0,5g et < à 0,8g d'alcool par litre de sang) et 165 en délit (taux d'alcoolémie à partir de 0,8g d'alcool par litre de sang). On dénombre 54 tués dont 50 dans des accidents avec un taux d'alcool classé en délit.

** un même accident peut avoir plusieurs conducteurs ou piétons alcoolisés.*

La prise de **drogue** ou /et de **médicament** est relevée dans 21 accidents. Le nombre de tués est de 15 et le nombre de blessés de 20.

Dans 66 accidents, l'un des conducteurs impliqués se trouvait dans un état de **fatigue** avancé ou a été victime d'un **malaise**. Ces accidents ont provoqué 16 tués et 95 blessés.

Enfin, le **manque de vigilance** du conducteur est à l'origine de 137 accidents ayant provoqué la mort de 12 personnes et blessé 199 autres.

Utilisation des éléments de sécurité

La **ceinture de sécurité** n'était pas portée dans 66 accidents dont 18 mortels. Dans ces accidents, pour les usagers ne portant pas la ceinture de sécurité, on dénombre 44 blessés hospitalisés et 8 blessés non hospitalisés. Sur les 21 tués ne portant pas de ceinture de sécurité, 15 le sont hors agglomération et 4 dans une commune de moins de 2 000 habitants.

Dans les 337 accidents impliquant au moins un deux roues motorisé, la catégorie des moins de 50 cm³ représente 11 tués et le non-port du **casque** est constaté 12 fois. Pour les deux roues supérieurs à 49,9 cm³, le casque n'est pas utilisé 6 fois sur 160 accidents, occasionnant 18 tués utilisateurs de l'engin.

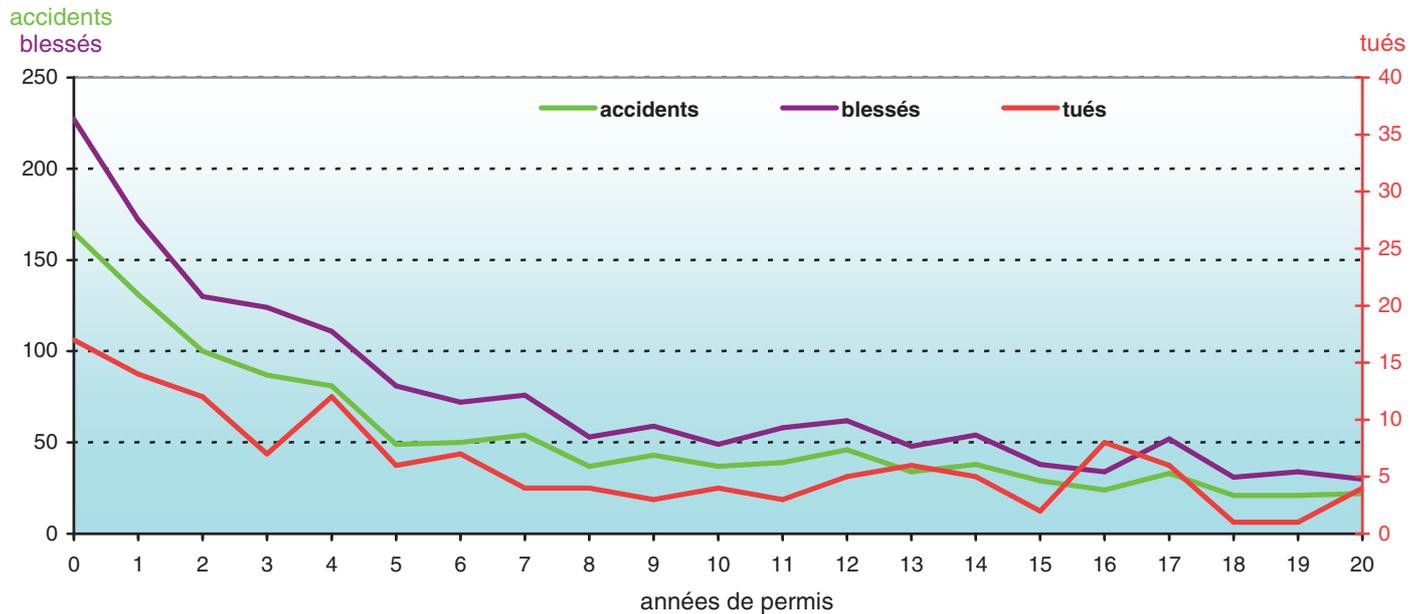
345 accidents (à **un seul véhicule** et sans piéton) ont provoqué 51 tués et 394 blessés. Dans ces accidents, pour les deux roues le casque n'est pas porté 8 fois et pour les véhicules, la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée 38 fois.

Le défaut d'**éclairage** ou de signalisation a provoqué 8 accidents faisant 10 blessés.

Le mauvais état des **pneumatiques** est à l'origine de 17 accidents, avec 1 tué et 23 blessés. L'éclatement d'un pneumatique est à l'origine de 8 accidents dont 6 sur autoroutes, faisant 3 tués et 10 blessés.

Analyse détaillée de l'accidentologie

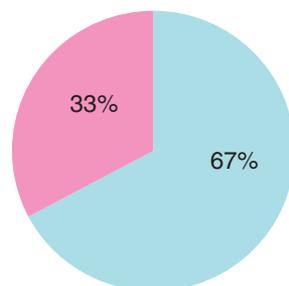
Selon l'ancienneté du permis de conduire



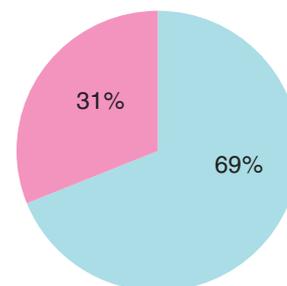
Le nombre de victimes dans les accidents dont au moins un des conducteurs a moins de 5 ans de permis est important. Il se stabilise à partir de la 8^{ème} année.

Selon le sexe

au volant ou guidon



préssumé responsable



En Picardie pour l'année 2012, 3 341 conducteurs de véhicules sont dénombrés dans les accidents corporels. Dans ces accidents, 67% sont des conducteurs et 33 % des conductrices.

Sur les 1 198 accidents corporels, la notion de « présumé responsable » est relevée 1 481 fois. Dans 69 % des cas, elle est attribuée au conducteur.

Analyse détaillée de l'accidentologie

Les conducteurs âgés au plus de 24 ans

Les conducteurs, âgés au plus de 24 ans, sont impliqués dans 436 accidents corporels soit 36,4% des accidents corporels de Picardie. 37 accidents sont mortels.

Il faut dénombrer dans ces accidents, 623 victimes dont 43 tués et 580 blessés dont 283 blessés hospitalisés.

accidents en fonction de l'heure



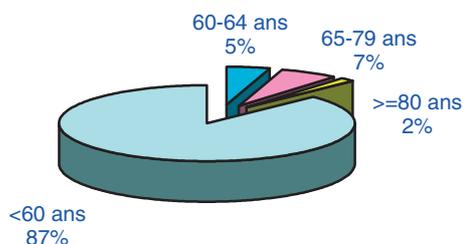
Dans ces accidents, 58 cas soit 13,3% sont concernés par un dépassement du taux légal d'alcoolémie pour au moins un des conducteurs âgés au plus de 24 ans ; on dénombre 19 tués dont 12 de cette catégorie et 76 blessés dont 43 hospitalisés. La fatigue ou un malaise est à prendre en compte dans 14 cas pour au moins un des conducteurs, occasionnant 6 tués, 20 blessés, dont 6 hospitalisés. L'attention perturbée est à l'origine de 51 accidents occasionnant 4 tués et 71 blessés dont 39 hospitalisés.

La population des seniors

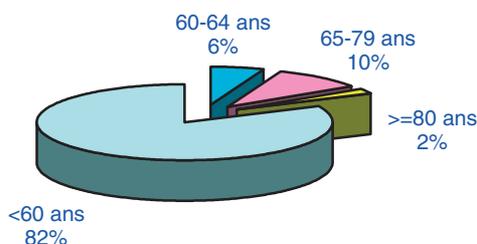
Les seniors, âgés de 60 ans et plus, conducteurs ou piétons, sont répertoriés dans 268 accidents corporels soit 22,4% des accidents corporels de la circulation. 27 accidents sont mortels

Ces accidents sont à l'origine de 56 tués (dont 8 piétons et 16 passagers) et 555 blessés dont 290 hospitalisés. Dans cette catégorie, ils représentent 33 tués (dont les 8 piétons et 6 passagers), 343 blessés dont 180 hospitalisés.

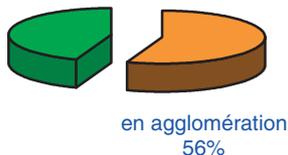
accidents par classe d'âges du conducteur
(un même accident peut être compté plusieurs fois)



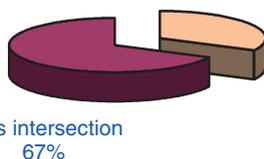
victimes totales impliquées par classe d'âges du conducteur
(une même victime peut être comptée plusieurs fois)



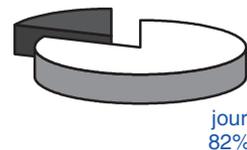
hors agglomération



en intersection



NUIT



Analyse détaillée de l'accidentologie

La catégorie des cyclomoteurs et des scooters

engins < à 50 cm³

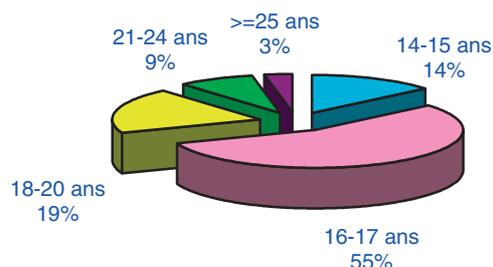
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'un cyclomoteur ou d'un scooter dont la puissance est inférieure à 50 cm³, doivent être âgés au minimum de 14 ans et doivent posséder le BSR (Brevet de Sécurité Routière), devenu catégorie AM du permis de conduire le 19 janvier 2013.

Cette catégorie de véhicule représente 15% des accidents corporels et 7% des tués en Picardie.

Pour la catégorie des cyclomoteurs, sur les 177 accidents corporels dont 12 mortels, on dénombre 12 tués et 195 blessés dont 112 hospitalisés. De cette catégorie, ils sont 11 tués, 175 blessés dont 106 hospitalisés.

41 accidents sont sans tiers.

Accidents par âge du conducteur



La catégorie des deux roues motorisés

engins >= à 50 cm³ et < à 125 cm³

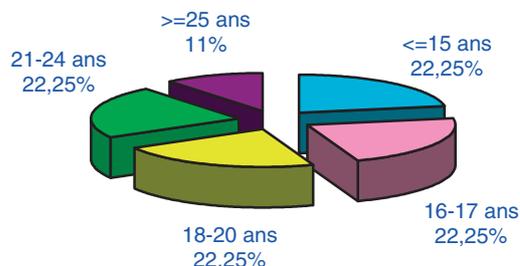
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'un deux roues motorisés d'une puissance comprise entre 50 cm³ et 125 cm³ doivent être détenteurs d'un permis de conduire de la catégorie A1.

Cette catégorie de véhicule représente 3% des accidents corporels et 3% des tués en Picardie.

Pour cette catégorie, sur les 40 accidents corporels dont 5 mortels, on dénombre 5 tués et 32 blessés dont 23 hospitalisés.

15 accidents sont sans tiers.

accidents par âge du conducteur



La catégorie des motocyclettes

engins >= à 125 cm³

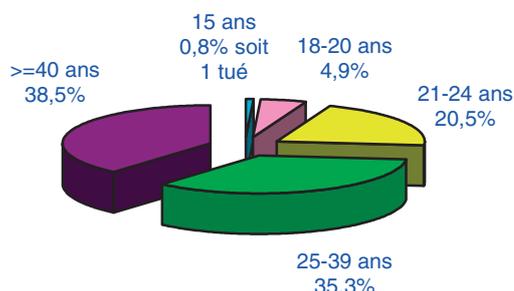
Les utilisateurs du domaine public, conducteurs d'une motocyclette dont la puissance est égale ou supérieure à 125 cm³, doivent être âgés au minimum de 18 ans et doivent être détenteur du permis A. Jusque l'âge de 21 ans ou pendant les deux premières années, ce permis est restrictif au permis AR qui bride l'utilisation de l'engin à 34 ch. (réglementation jusque début 2013)

Cette catégorie de véhicule représente 10% des accidents corporels et 9% des tués en Picardie.

Pour la catégorie des motocyclettes, sur les 120 accidents corporels dont 13 mortels, on dénombre 13 tués dont 4 dans un accident seul, et 119 blessés dont 65 hospitalisés. Ils ont provoqué 15 tués et 136 blessés dont 69 hospitalisés.

28 accidents sont sans tiers. Dans 10% des accidents le conducteur est âgé de 25 ans.

accidents par âge du conducteur



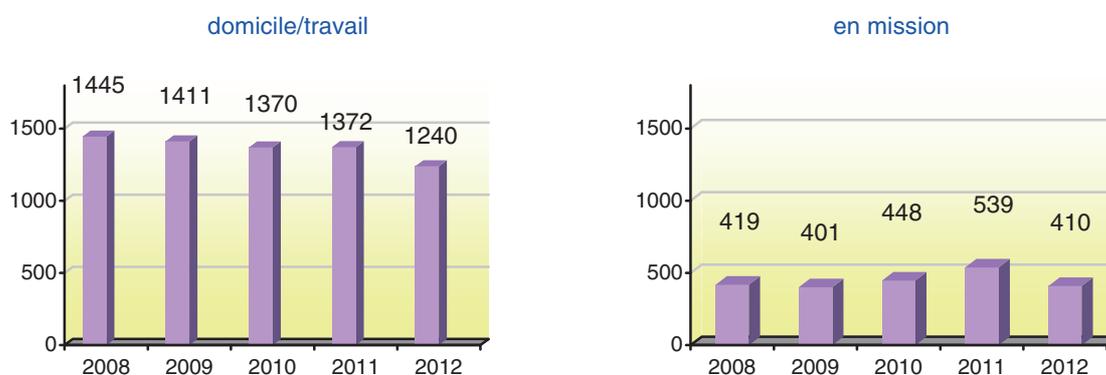
Accidents du travail avec un véhicule

Évolution depuis 5 ans en Picardie

	nombre	arrêt	dont IPP*	et mortel
2012	ensemble	1 650	125	16
	mission	410	30	5
	domicile/travail	1 240	95	11
2011	ensemble	1 911	143	18
	mission	539	41	4
	domicile/travail	1 372	102	14
2010	ensemble	1 818	130	13
	mission	448	32	2
	domicile/travail	1 370	98	11
2009	ensemble	1 812	123	5
	mission	401	33	1
	domicile/travail	1 411	90	4
2008	ensemble	1 864	151	16
	mission	419	45	6
	domicile/travail	1 445	106	10

*incapacité permanente partielle

sur le trajet



En 2012, le nombre d'accidents de trajet « domicile/travail » est en nette diminution avec une baisse de 9,6 % par rapport à l'année 2011, les accidents de mission également avec -23,9 %.

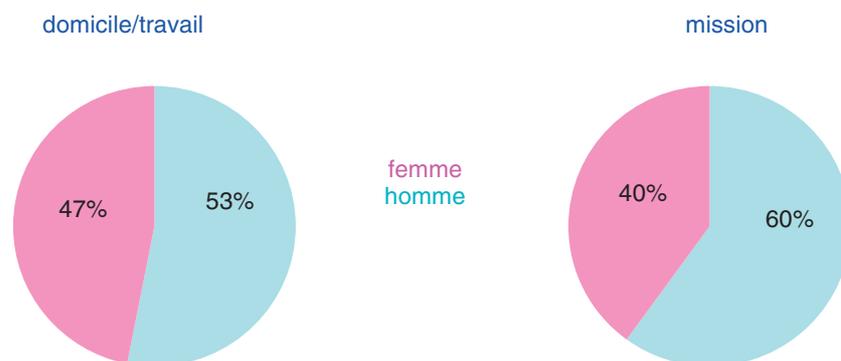
Accidents du travail avec un véhicule

Année 2012 pour la Picardie

selon l'élément matériel

2012 / 2011	domicile/travail	en mission
piéton accroché par un véhicule	19 / 38	25 / 36
bicyclette	74 / 93	34 / 41
deux roues motorisé	324 / 388	39 / 82
voiture particulière	596 / 633	148 / 162
véhicule utilitaire jusque 3,5T	11 / 14	31 / 38
véhicule de plus de 3,5T	7 / 18	61 / 83
transport en commun sur route	3 / 7	9 / 18
véhicule agricole	13 / 0	3 / 3
véhicule sans classe	11 / 4	8 / 8
véhicule non précisé	182 / 177	52 / 68

Selon le sexe



En Picardie pour l'année 2012, il a été versé 4,7 millions d'euros en prestations (coût du sinistre) dont 3,7 millions en compensation de salaire pour les accidents de trajet avec un véhicule.

Le nombre de jours correspondant aux indemnités journalières versées est de 87 929 jours d'arrêt, ce qui équivaut à une entreprise de 241 employés fermée durant 365 jours.

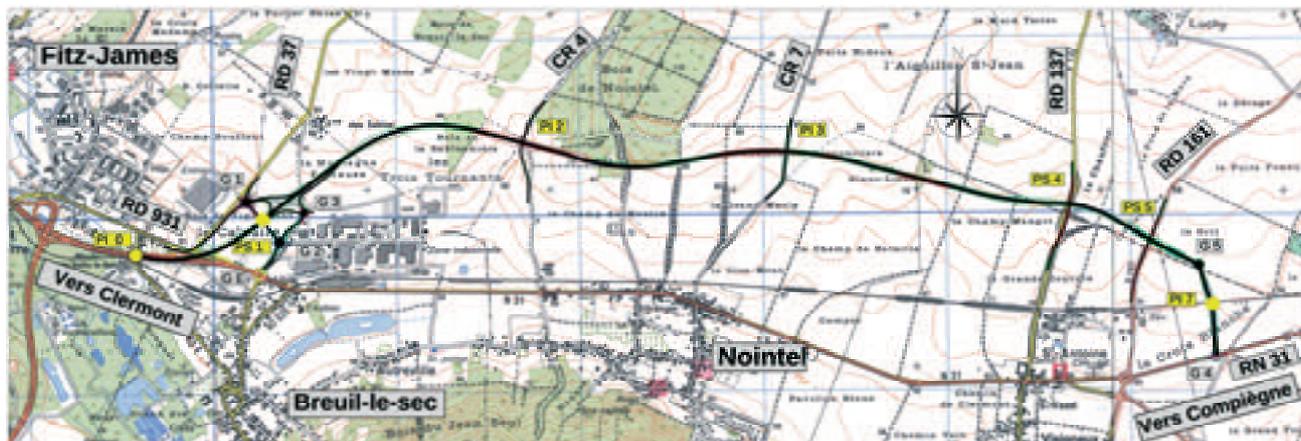
Le montant des incapacités permanentes partielles alloué pendant l'année 2012 repart à la baisse avec 6,9 millions d'euros

8,7 M€ en 2011,
6,9 M€ en 2010,
4,5 M€ en 2009.

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

RN 31 – section Clermont / Catenoy – passage à 2x2 voies



Le 3 juillet 2012, la section de la RN 31 à 2x2 voies entre Clermont et Catenoy a été ouverte à la circulation. Cette opération s'inscrit dans l'aménagement global de la RN 31 entre Rouen et Reims. D'une longueur de 6 600 m, cette nouvelle infrastructure dévie les communes de Breuil le Sec, Nointel et Catenoy. Les travaux ont commencé en février 2008 pour un coût de l'opération de 47,9 M€.

Le trafic qui traversait les communes sur cet axe s'élevait à plus de 14 000 véhicules/jour avec 13% de poids lourds. Cette déviation apporte pour les habitants, une qualité de vie supérieure par la réduction du bruit et de la pollution et pour les usagers et les riverains, une plus grande sécurité. La mise en service de la déviation réduit également les périodes d'encombrement constatées aux heures de pointe ou lors de passages fréquents des convois exceptionnels.

La section est constituée de deux chaussées de 7 m de large, séparées par un terre plein central de 2,60 m et bordées chacune par une bande d'arrêt d'urgence de 3m.



L'aménagement a nécessité également :

- la réalisation d'un échangeur complet avec trois giratoires,
- la construction de quatre ouvrages d'art pour les rétablissements routiers des deux chemins ruraux et des deux routes départementales,
- la construction d'un ouvrage d'art pour le rétablissement de la ligne SNCF.

L'extrémité de la déviation, côté Compiègne, est traitée en phase provisoire dans l'attente de l'aménagement à 2x2 voies jusqu'au « Bois de Lihus » en raccordement avec l'autoroute A1. Pour ce faire, deux giratoires ont été réalisés, un en section courante qui a permis le rabattement de 2 voies à 1 voie dans le sens Beauvais Compiègne et le second est implanté sur la RN 31 qui sert d'échange entre la RN et la traversée des trois agglomérations. Entre les deux giratoires un barreau a été construit qui enjambe la ligne SNCF.

Des travaux de protections phoniques ont été réalisés avec la construction d'un écran anti-bruit d'une hauteur de 3,50 à 4,70 m sur une longueur de 254 m. L'opération s'est terminée par un aménagement paysager réalisé à l'automne 2012.

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Le métier de surveillant de centre de contrôles techniques



Le pilotage de l'activité de contrôle « Véhicules » est rattaché au service déplacements, infrastructures, transports de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

La mission est assurée par une équipe fonctionnelle de 3 agents au siège de la DREAL et de 6 techniciens dans les unités territoriales

Leur rôle est de contrôler les centres et les contrôleurs en activités. Ils proposent également l'agrément préfectoral de nouveaux centres.

Les contrôles peuvent être suivis de suspension du centre ou du contrôleur par décision du Préfet.

En 2012, pour les véhicules légers, les visites techniques portent sur 130 points de contrôle avec 435 altérations dont 191 altérations sont soumises à prescriptions de contre-visites.

Les poids lourds et les remorques de plus de 3,5 tonnes passent une visite tous les ans.

Les véhicules de transport en commun sont contrôlés tous les six mois.

Pour les véhicules lourds, les visites techniques portent sur 305 points de contrôle avec 1481 altérations dont 655 altérations sont soumises à prescriptions de contre-visites.



Le contrôle technique a concerné en 2012 :

- les voitures particulières et les utilitaires légers atteignant 4 ans dans le courant de l'année 2012,
- les voitures particulières ou utilitaires légers de plus de 4 ans destinés à une transaction et dont le dernier contrôle datait de plus de 6 mois,
- les véhicules de collection dont la date de mise en circulation est comprise entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1939,
- les poids lourds sont contrôlés chaque année.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2000, les véhicules utilitaires légers doivent procéder à une visite technique complémentaire pollution dans les deux mois qui précèdent le premier anniversaire d'une visite initiale favorable.

Pour la région en 2012, on dénombre 183 centres de contrôles véhicules légers (VL) et véhicules lourds (PL) pour 161 en 2011 qui ont contrôlé :

* les véhicules légers (170 installations en Picardie)

Le nombre de visites techniques périodiques est de 607 100. Ces visites ont imposées 135 350 contre-visites (22%) soit un total de 742 450 contrôles.

* les poids lourds (13 installations en Picardie)

Le nombre de visites techniques périodiques est de 34 261. Ces visites ont imposé 2 984 contre-visites (8,71%) soit un total de 37 245 contrôles. Le taux de contre-visites avec interdiction de circuler est de 3,02 %.



credit photos : ORSR Picardie
centre de contrôles VL – Villers Bocage
centre de contrôles PL – Gliisy

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Le métier de contrôleur des transports terrestres



L'unité « Réglementation des transports » élabore chaque trimestre un plan régional de contrôle sur route et en entreprise qui est mis en œuvre par les douze contrôleurs des transports terrestres de la DREAL.

Le plan régional de contrôle routier s'est appuyé pour l'année 2012 sur l'étude de l'accidentologie des poids lourds en Picardie de 2006 à 2010. Réalisée par l'ORSR, une carte régionale situe les accidents impliquant au moins un poids lourd ainsi que les aires de contrôles adaptées.

Sur la route, en présence des forces de l'ordre (gendarmerie et police), parmi 2 380 véhicules contrôlés, 662 étaient en infraction dont 104 véhicules ont été immobilisés.

Les contrôles sont parfois réalisés avec ceux des services des douanes.

Ces contrôles ont permis de vérifier 65 644 journées de travail et donne un ration de véhicules en infraction de 0,28.



1 846 infractions ont été constatées dont 102 délits.

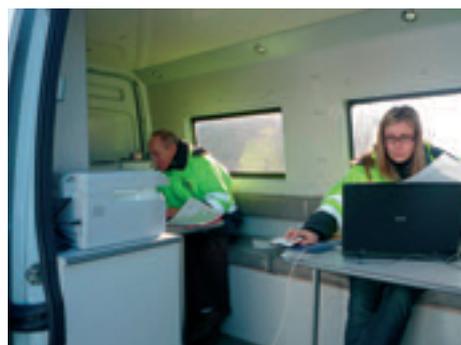
Ont été établis 272 procès verbaux et 964 amendes forfaitaires dont 261 en paiement immédiat.

Le nombre de véhicules en infraction au poids est de 60 pour 144 entités pesées. Ce type d'infraction peut être connu par la lecture du bon de livraison.

Des contrôles sont aussi réalisés au siège des entreprises.

Par classification de réglementation, les infractions constatées sont au nombre de :

- 1 262 - conditions de travail dans les transports routiers
- 426 - code de la route
- 99 - transports publics routiers
- 21 - formation initiale et continue
- 33 - transports routiers de matières dangereuses
- 3 - réglementation au travail



L'Observatoire Régional de Sécurité Routière

Créé par circulaire du 10 juin 1987, l'observatoire régional de sécurité routière (ORSR) de Picardie est basé en DREAL, au service déplacements, infrastructures, transports.

Les missions de l'ORSR sont :

l'animation et accompagnement des ODSR

L'ORSR a un rôle d'animation et d'appui qui s'articule autour de l'accompagnement, de la formation, de la coordination et de la mutualisation. Il anime différents groupes techniques thématiques.

l'analyse de l'accidentologie au niveau régional

L'ORSR réalise des études sur la connaissance de l'accidentologie, des attitudes liées aux vitesses pratiquées, au port de la ceinture, à l'alcoolémie. Il favorise la prise en compte d'indicateurs par la réalisation de cartes signalétiques.

la diffusion et valorisation de la connaissance

L'ORSR diffuse un baromètre mensuel, un bilan annuel ainsi que des études spécifiques thématiques : alcool, vitesse, jeunes, seniors, deux roues, poids lourds, ...

l'animation régionale

L'ORSR forme et informe les chargés de mission de la sécurité routière, les intervenants départementaux de la sécurité routière ainsi que les divers référents en sécurité routière (communaux, enseignants, police, etc..). Il coordonne les animations régionales pour les trois départements.

la mise en place et suivi du budget

L'ORSR participe au budget opérationnel de programme régional de la sécurité et de la circulation routière.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Les dossiers de la DREAL Picardie

DREAL Picardie
56 rue Jules Barni
80040 AMIENS cedex 1
tél. : 03 22 82 25 00
fax : 03 22 91 73 77

Directeur de la publication :
Thierry VATIN

courriel de la DREAL :
dreal-
picardie@developpement-
durable.gouv.fr

ISSN papier : 2104-0540
ISSN en ligne : 2266-8705

Dépôt légal :
1^{er} trimestre 2014

imprimé par
YVERT-IMPAM

conception - réalisation :

**Observatoire Régional de Sécurité Routière
DREAL Picardie**

Didier SOYER
tél. : 03 22 82 25 97
fax : 03 22 82 25 90
didier.soyer@developpement-durable.gouv.fr

contacts :

Christine BRUNEL
tél. : 03 22 82 25 96
christine.brunel@developpement-durable.gouv.fr

Didier SOYER
orsr-picardie@developpement-durable.gouv.fr

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr